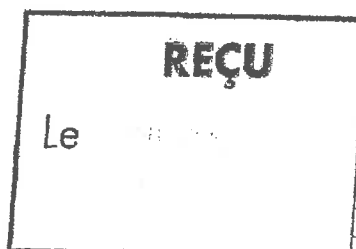


La Présidente

DT2E/CM/TP/NS/2021-08-6058



Arrivé le : 16 SEP 2021

MAIRE Pdt	<input checked="" type="checkbox"/>	DAC	
CABINET	<input checked="" type="checkbox"/>	DSJ	
		DPE	
DGS		DPC	
DGA GR	<input checked="" type="checkbox"/>	EAU	
DGA SP	<input checked="" type="checkbox"/>	DEEFS	
DGA DAP	<input checked="" type="checkbox"/>	DTDD	
DGA EEP		DHH	
		OT	
DFCP		SIG	
DRH		DS	
DAJ		DEP	
DSIN		DEDDP	<input checked="" type="checkbox"/>
SGE		DELM	
DE		SRDP	
DASS		DCRP	
PM		SRI	
nicid:		pour info:	<input checked="" type="checkbox"/>

Nantes, le 16 SEP. 2021

Monsieur Luc BOUARD
Président
La Roche-sur-Yon Agglomération
Hôtel de Ville et d'agglomération
Place du Théâtre – BP 829
85021 LA ROCHE-SUR-YON

Monsieur le Président,

Cher Luc,

Vous avez sollicité l'avis du Conseil régional des Pays de la Loire sur le projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) co-construit avec les acteurs du territoire.

Votre stratégie s'inscrit dans la trajectoire de notre feuille de route transition énergétique, et présente des objectifs de réduction des consommations énergétiques, de production d'énergies renouvelables et de réduction des émissions de gaz à effet de serre en cohérence avec le projet de Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) qui sera adopté définitivement à la fin de l'année 2021. L'amplification de la rénovation énergétique et de la production d'énergies renouvelables sont des enjeux prioritaires et essentiels pour notre territoire, et ces enjeux sont bien intégrés dans votre projet de PCAET.

Je souhaite profiter de ce courrier pour vous préciser les priorités régionales en matière de transition énergétique et écologique qui peuvent vous accompagner dans la réalisation de vos actions et contribuer à l'atteinte de vos objectifs.

Pour accompagner les acteurs et accélérer la rénovation énergétique, la Région a constitué une boîte à outils qui comporte notamment :

- un dispositif d'aide pour les EPCI pour déployer leurs plateformes territoriales de rénovation énergétique (PTRE),
- l'animation et la coordination par la Région du programme financier de l'Etat – « Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique » (SARE),
- l'offre de service de la Société d'Economie Mixte (SEM) Croissance Verte pour les PTRE sur la rénovation énergétique des logements.

En parallèle, l'implication des entreprises est primordiale pour réduire les consommations d'énergie du secteur tertiaire, ainsi que le développement des démarches d'écologie industrielle et territoriale, priorité inscrite dans la feuille de route régionale pour l'économie circulaire adoptée en octobre 2019. Cette dimension est bien intégrée dans votre projet de PCAET.

Les déplacements quotidiens sont un enjeu important à l'échelle régionale comme pour votre territoire. La Région a adopté sa stratégie de mobilité lors de sa session du 31 mars 2021, visant notamment à renforcer l'articulation entre les modes routiers et ferroviaires et à limiter l'impact en termes de consommations d'énergie, d'émissions de GES et de polluants. En parallèle, la Région souhaite développer les motorisations alternatives, électrique, gaz et hydrogène, actions que vous intégrez dans votre projet.

La réduction de l'impact de l'agriculture, premier émetteur de gaz à effet de serre au niveau régional est un enjeu important qui doit passer par une évolution des pratiques du monde agricole. La Région agit en ce sens, notamment avec la démarche « Ferme laitière bas carbone » et le soutien à la filière biologique. La séquestration de CO₂ par les espaces agricoles et forestiers est à développer. De plus, le développement des filières bois locales est un enjeu important pour la Région tant à des fins énergétiques que pour le développement des éco-matériaux.

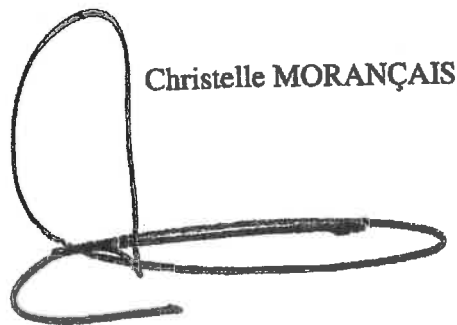
Enfin, l'adaptation au changement climatique, est une priorité régionale, inscrite dans la feuille de route régionale pour la transition écologique adoptée en 2018. En octobre 2020, un Groupe Interdisciplinaire d'Experts sur le Changement climatique (GIEC) des Pays de la Loire a été mis en place. La limitation de l'artificialisation des espaces, la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau sont des enjeux majeurs pour assurer la résilience de notre région face aux impacts du changement climatique.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, j'ai le plaisir d'émettre un avis favorable à votre projet de Plan Climat Air Energie Territorial.

Mes services restent à votre disposition pour tout questionnement concernant les dispositifs d'accompagnement régionaux existants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée

A - itis,

Christelle MORANÇAIS